



Terrains de jeux de Sainte-Anne-de-Sorel

INSCRIPTIONS 2016

Date : Les 16 et 17 mai 2016

De : 9 h à 12 h , 13 h à 16 h 30 et 17 h à 19 h

Lieu : Au bureau municipal, 1685, chemin du Chenal-du-Moine

VOICI QUELQUES INFORMATIONS SUR LES TERRAINS DE JEUX

- Début des terrains de jeux: Le lundi 27 juin 2016
- Fin des terrains de jeux : Le vendredi 12 août 2016
- Durée : 7 semaines

Prenez note que les terrains de jeux
seront ouverts le 1^{er} juillet

Catégorie	Option 1 Terrains de jeux seulement	Option 2 Terrains de jeux avec service de	Option 3 Service de garde à l'heure
5*-12 ans	Lundi au vendredi 9 h à 15 h 30	Lundi au vendredi 7 h 30 à 18 h	Lundi au vendredi 7 h 30 à 9 h 12 h à 13 h 15 h 30 à 18 h
TARIF	1 ^{er} enfant : 180 \$ 2 ^e enfant : 150 \$ 3 ^e enfant : Gratuit	1 ^{er} enfant : 300 \$ 2 ^e enfant : 250 \$ 3 ^e enfant : Gratuit	5 \$ de l'heure Payable le jour même au responsable des terrains de jeux

***IMPORTANT :** Pour s'inscrire tous les enfants doivent avoir complété leur maternelle.

Les terrains de jeux s'adressent uniquement aux résidents et/ou aux élèves de l'école Sainte-Anne-les-Îles.

Pour être valide les frais d'inscription doivent être acquittés en entier au plus tard le 17 mai 2016.

*****Apportez la carte d'assurance-maladie de votre enfant lors de l'inscription*****